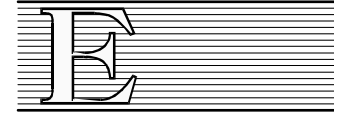




**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**



Distr.: LIMITÉE

E/ECA/FSSD/CFSSD/6/5
9 octobre 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Comité de la sécurité alimentaire et du développement
durable/Réunion régionale de mise en œuvre de la dix-huitième
session de la Commission sur le développement durable

Sixième session

27-30 octobre 2009
Addis-Abeba (Éthiopie)

**Rapport intérimaire sur la mise en œuvre des activités
du sous-programme « Sécurité alimentaire et développement
durable » pendant la période biennale 2008-2009**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
I. Introduction	1
II. Principales activités exécutées pendant l'exercice biennal 2008-2009	1
III. Exemples de résultats obtenus	7
IV. Enseignements tirés et voie à suivre	10

Sigles et acronymes

AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
BAD	Banque africaine de développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CER	Communautés économiques régionales
ClimDev-Afrique	Programme Climat pour le développement en Afrique
CMAE	Conférence ministérielle africaine sur l'environnement
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CUA	Commission de l'Union africaine
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FPA	Forum pour le partenariat avec l'Afrique
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPP	Partenariat public-privé
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
UA	Union africaine

I. Introduction

1. Le sous-programme relatif à la sécurité alimentaire et au développement durable relève de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

2. Le présent rapport sur la mise en œuvre des activités du sous-programme « Sécurité alimentaire et développement durable » pendant la période 2008-2009 est soumis à la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable afin d'informer le Comité des progrès réalisés et des enseignements tirés de l'exécution des activités prévues au titre du sous-programme pendant la période considérée. La présentation et la discussion du rapport devraient également susciter de la part du Comité des orientations concernant l'exécution du programme de travail pour la période 2010-2011 en tenant compte des enseignements tirés de l'exécution du programme de travail 2008-2009.

Objectifs et réalisations escomptées du sous-programme pour l'exercice biennal 2008-2009

3. L'objectif du sous-programme est de renforcer la capacité des États membres d'élaborer et d'exécuter des politiques, des stratégies et des programmes tenant compte des synergies entre l'agriculture et l'environnement aux fins de promouvoir le développement durable en Afrique.

4. La réalisation escomptée est l'amélioration des capacités nationales d'élaboration et d'exécution de politiques tenant compte des interdépendances entre l'agriculture et l'environnement, à mettre en œuvre dans le cadre de plans et de stratégies de développement durable et d'autres plans et stratégies nationaux en vue d'assurer la sécurité alimentaire et le développement durable.

II. Principales activités exécutées pendant l'exercice biennal 2008-2009

5. Dans l'optique de la réalisation de l'objectif du sous-programme, la plupart des produits programmés pour la période biennale 2008-2009 ont été réalisés. Plus précisément, les activités ci-après ont été exécutées :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts

Services fonctionnels de réunions

6. Le sous-programme a participé à la session d'examen de la seizième session de la Commission du développement durable en mai 2008, à la réunion préparatoire intergouvernementale de la dix-septième session de la Commission et à la session directive de la dix-septième session de la Commission en mai 2009, qui a examiné les thèmes de l'agriculture et du développement durable, des sols, de la sécheresse, de la désertification et de l'Afrique.

7. Le sous-programme a assuré le secrétariat de la réunion du Bureau de la cinquième session du Comité africain du développement durable, tenue le 1^{er} octobre 2009. On trouvera à l'annexe 1 le compte rendu de cette réunion.

Documentation à l'intention des organes délibérants

8. Les trois rapports ci-après ont été établis pour soumission à la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable :

a) *Rapport sur le suivi de la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable* : Établi sous le thème « Consommation et production durables pour une croissance durable et la réduction de la pauvreté », le rapport fait un bilan global des progrès et des réalisations dans la mise en œuvre des engagements liés à la consommation et à la production durables, notamment le cadre décennal de programmes sur les modes de consommation et de production durables, les produits chimiques, la gestion des déchets, l'exploitation minière et les transports. Il expose les difficultés et les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre, ainsi que les enseignements tirés, et décrit la voie à suivre, notamment des mesures et des actions concrètes nécessaires pour accélérer la mise en œuvre dans chacun des domaines thématiques.

b) *Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique* : En 2003, le Sommet de l'Union africaine tenu à Maputo a adopté le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique. Le Programme en est à sa cinquième année et l'objectif du présent rapport est de faire une évaluation des progrès accomplis par rapport aux réalisations escomptées et de déterminer les futures orientations. Le présent rapport décrit donc le cadre du Programme, ses principes et objectifs, évalue la mise en œuvre et les réalisations et se conclut par les enseignements tirés et des recommandations sur la voie à suivre.

c) *Rapport sur la situation de la sécurité alimentaire en Afrique* : Le rapport fait une évaluation des progrès accomplis en matière de sécurité alimentaire. Il identifie en particulier les perspectives à court terme, les difficultés rencontrées et certaines des pratiques optimales recensées. Il contient un examen régional des questions et des difficultés de sécurité alimentaire et une évaluation de l'impact de l'envolée des prix des denrées alimentaires, au niveau des ménages et des pays. Il examine également des réponses et les options politiques aux niveaux national, régional et sous-régional, et la façon dont les interventions et engagements internationaux contribuent à atténuer les risques, à tirer parti des opportunités et à surmonter les difficultés afin d'améliorer la situation et les perspectives de la sécurité alimentaire en Afrique.

Réunions de groupes d'experts

9. Les deux réunions de groupes spéciaux d'experts ci-après ont été organisées pendant la période biennale considérée :

a) *Réunion du groupe spécial d'experts sur le suivi des progrès accomplis en matière de développement durable en Afrique* : La réunion du groupe d'experts s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) du 24 au 26 juin 2009. Les participants ont examiné les projets de rapports thématiques régionaux sur les produits chimiques, la gestion des déchets, les transports, l'exploitation minière et les modes durables de consommation et de production. Ils ont également établi un rapport consolidé, pour examen par la Réunion régionale africaine de mise en œuvre, en vue de l'élaboration de la position africaine aux dix-huitième et dix-neuvième sessions de la Commission du développement durable. Le rapport résume les principales tendances et les problèmes naissants, l'état d'avancement de la mise en œuvre et les réalisations obtenues, les difficultés et obstacles actuels et futurs, les enseignements tirés, et des recommandations de mesures et d'interventions prioritaires afin d'accélérer la mise en œuvre dans chacun des groupes

thématiques, à savoir les produits chimiques, la gestion des déchets, les transports, l'exploitation minière et les modes durables de consommation et de production.

b) *Réunion du groupe spécial d'experts sur la promotion de l'agro-industrie et le développement des agro-industries dans les pays africains* : La réunion du groupe d'experts s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) du 22 au 24 juillet 2009. Les participants ont formulé des recommandations sur la voie à suivre pour promouvoir le développement de l'agro-industrie en Afrique. Il s'agit notamment de la formation par la CEA, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA), la Banque africaine de développement (BAD), le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et d'autres représentants des secteurs public et privé, d'un forum pour promouvoir l'adoption d'une approche de la chaîne de valeur régionale dans le développement de l'agro-industrie en Afrique et la commande d'études approfondies à l'échelle sous-régionale, par la CEA et les partenaires, afin d'évaluer le potentiel des chaînes de valeur régionales pour certains produits de base stratégiques recensés lors du Sommet de l'Union africaine à Abuja en 2006. Les participants ont également formulé des recommandations visant à améliorer la publication isolée sur les partenariats public-privé dans les industries agricoles et le secteur agro-industriel en Afrique.

b) Autres activités de fond

Publications en série

10. *Rapport sur le développement durable en Afrique* : La troisième édition du Rapport sur le développement durable en Afrique est planifiée ; elle sera consacrée au thème « Modes de consommation et de production durables pour une croissance durable et la réduction de la pauvreté en Afrique ». Cette édition du Rapport sera axée sur les thèmes inscrits à l'ordre du jour de la dix-huitième session de la Commission du développement durable, à savoir les modes de consommation durables, les transports, l'exploitation minière, la gestion des déchets et les produits chimiques. Le rapport est établi en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Les rapports thématiques constituant les chapitres du rapport ont été examinés et enrichis par la réunion de groupe d'experts sur le suivi et l'évaluation des progrès en matière de développement durable en Afrique, qui s'est tenue en juin 2009. Le rapport sera publié en décembre 2009.

Publications isolées

11. Le sous-programme a produit quatre publications isolées :

a) *Recueil de bonnes pratiques concernant la révolution verte en Afrique* : Le recueil met en exergue les bonnes pratiques de la révolution verte suivies en Afrique dans l'objectif d'améliorer les connaissances des pays africains et de leur permettre d'élaborer des politiques, des stratégies et des décisions liées aux programmes en connaissance de cause dans le domaine de la transformation agricole durable. Il est établi à partir des contributions des cinq sous-régions africaines et s'ajoute aux enseignements tirés des précédentes politiques de développement agricole couronnées de succès. Ces enseignements peuvent aider les pays africains à concevoir

des projets de transformation agricole bien étayés afin d'assurer à la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique.

b) *La situation des établissements humains en Afrique* : Le rapport fait le bilan de la situation des établissements humains en Afrique dans le contexte économique et social en vigueur en 2008, en examinant différents éléments des établissements humains, notamment le logement et les services de logement, le régime et les marchés fonciers, l'alimentation en eau et l'assainissement, l'environnement, l'énergie, l'impact du changement climatique sur les établissements humains, la planification des établissements humains, la gouvernance des établissements humains et son efficacité, les institutions de gestion des établissements humains et leurs capacités, le financement du développement et la gestion des établissements humains. Le rapport évalue également les perspectives de réalisation des cibles de l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) pertinent, notamment réduire de moitié, avant 2015, le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour et souffrant de la faim (pauvreté extrême), réduire de moitié, avant 2015, la proportion de personnes n'ayant pas un accès viable à l'eau potable et à un assainissement de base, et réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

c) *Les interdépendances entre les échanges commerciaux et l'environnement: questions prioritaires pour l'Afrique* : L'objectif du rapport est d'accroître la capacité des États membres de formuler des politiques cohérentes en matière de commerce et d'environnement traitant efficacement des problèmes environnementaux, pour élargir l'accès de leurs produits aux marchés des pays développés tout en améliorant la viabilité écologique et en encourageant le développement durable. Les grandes sections du rapport sont la réflexion et les notions sous-tendant actuellement le débat commerce-environnement-développement, en appelant l'attention sur la nature complexe des interdépendances entre ces éléments ; l'analyse de l'apparition dans les pays industrialisés d'une multiplicité de normes et d'exigences environnementales qui se répercutent sur les performances commerciales de l'Afrique ; l'examen de la possibilité d'accroître les exportations de produits non traditionnels et d'« exportations vertes » d'Afrique ; le phénomène du commerce de produits dangereux et de marchandises de qualité médiocre ou de deuxième main ; les besoins en capacités dans le domaine du commerce et de l'environnement ; enfin, des recommandations générales relatives aux directives et politiques possibles pour atténuer l'impact des nouveaux régimes de disciplines multilatérales dans les domaines du commerce et de l'environnement. On considère qu'il est vital que les pays africains jouent un rôle dynamique pour façonner les nouvelles règles et réglementations dans ce domaine.

d) *Les partenariats public-privé dans les industries agricoles et le secteur agro-industriel* : La publication examine divers cadres de partenariats public-privé (PPP), leurs fonctions, leurs avantages et inconvénients et les obstacles potentiels. Plus précisément, le rapport analyse l'expérience de l'Afrique en matière de partenariats public-privé dans l'agriculture et tire des enseignements et des recommandations susceptibles d'être traduits en mesures pour promouvoir l'approche des PPP dans le développement de l'agro-industrie en Afrique, dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique. Le rapport complète le *Rapport économique sur l'Afrique 2009* de la CEA et met en exergue le rôle des PPP pour promouvoir le développement de chaînes de valeur régionales pour les produits stratégiques agricoles. Il propose également un plan d'action pour le développement de chaînes de valeur pour certains produits agricoles stratégiques et les modalités à cet égard. Le rapport a été accueilli favorablement par la réunion du groupe d'experts sur la promotion de l'agro-industrie dans les pays africains.

Manifestations spéciales

12. *Réunion de haut niveau sur les partenariats public-privé dans l'industrie agricole et le secteur agro-industriel* : L'objectif de la réunion est de faire avancer le développement de l'agro-industrie en Afrique, grâce à des partenariats public-privé. La manifestation est organisée conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Division de la gouvernance et de l'administration publique.

Supports techniques

13. Un support technique est programmé au titre du sous-programme pour la période biennale considérée. Il s'agit de la création de la *Base de données sur les marchés agricoles en Afrique*. Les travaux préparatifs relatifs aux besoins spécifiques pour la mise en place de la base de données ont été achevés. Compte tenu de la complexité et de l'ampleur des problèmes de données en Afrique, le sous-programme devrait avoir achevé la documentation technique de la base de données d'ici à décembre 2009.

c) Coopération technique

Cours, séminaires et ateliers

14. Deux ateliers/cours de formation prévus pour la période biennale doivent encore être organisés ; il s'agit d'un séminaire sur la comptabilité de l'environnement et d'un atelier sur les cadres institutionnels et stratégiques en vue du développement durable, tous deux à l'intention de cadres et de décideurs.

Projets opérationnels

15. Le sous-programme a mis en œuvre les deux projets opérationnels ci-après pendant la période biennale considérée:

a) *Renforcement des capacités pour appuyer la politique foncière et les réformes administratives* : Le projet a été exécuté en tant qu'initiative sur la politique foncière UA-CEA-BAD. Il a donné des orientations techniques pour procéder aux examens sous-régionaux et aux ateliers de consultation des parties prenantes, qui ont conduit à l'élaboration du cadre et des directives de politique foncière en Afrique. La principale réalisation du projet a été l'adoption officielle de ce cadre par la Conférence des ministres de l'Union africaine chargés des questions foncières en avril 2009 et par le Sommet de l'Union africaine en juillet 2009. Les États membres ont commencé à demander une assistance relative à l'utilisation du cadre, requête à laquelle le sous-programme commencera à répondre dans le cadre de la deuxième phase de l'initiative sur la politique foncière.

b) *Programmes sur le climat et le développement en Afrique* : Les activités de programmes sur le climat et le développement ont notamment consisté en l'élaboration du Programme conjoint UA-BAD-CEA Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique) et la création du Centre africain pour les politiques climatiques à la CEA. Le Programme et le Centre ont reçu l'aval et l'appui du Sommet de l'Union africaine, de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) et de la première réunion conjointe annuelle de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la

Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA. Le Ministère britannique du développement international (DFID) a fourni le financement initial du programme dans le cadre duquel plusieurs activités ont été entreprises en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Banque africaine de développement (BAD), le secrétariat du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Forum pour le Partenariat avec l'Afrique et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les activités entreprises étaient notamment l'élaboration de contributions analytiques sur le changement climatique afin d'enrichir les processus préparatoires en Afrique, notamment l'élaboration d'une position commune pour les négociations relatives aux changements climatiques et l'apport de ressources pour faciliter les consultations de fond et les réunions du Groupe de négociateurs africains. D'autres activités conçues dans le cadre du programme relatif au climat et au développement seront effectuées sous l'égide du Centre africain pour les politiques climatiques, qui conduira la mise en œuvre de la composante politique de ClimDev-Afrique.

16. L'exécution des projets ci-après se poursuit :

a) *Développement, transfert et application des biotechnologies au service du développement durable en Afrique : validation, institutionnalisation et mise en service d'UN-Biotech/Afrique* : Parmi les activités déjà entreprises, le développement du site Web et du bulletin d'information UN-Biotech, la mise à jour et le développement du contenu d'UN-Biotech, l'établissement d'un rapport sur les biotechnologies et les biocarburants et la production du rapport intérimaire sur la contribution du système des Nations Unies au programme de l'Afrique en matière de biotechnologies. Le résultat final du projet est l'institutionnalisation d'UN-Biotech/Afrique et l'adoption du plan d'action qui sera mis en œuvre dans le cadre du groupe thématique Science et technologie du Mécanisme de coordination régionale créé en appui au NEPAD.

b) *Modernisation durable de l'agriculture et transformation des zones rurales* : Le projet vise à améliorer les connaissances et les capacités des États membres pour formuler et exécuter des programmes, des stratégies et des politiques appropriés en vue de la modernisation durable de l'agriculture et de la transformation des zones rurales. Il devrait permettre aux pays membres de mieux connaître les indicateurs de préparation et de potentiel et les pratiques optimales, de renforcer leurs capacités nationales pour l'élaboration des politiques et de mieux maîtriser le domaine. Les activités ci-après ont déjà été effectuées : le sous-programme a organisé, conjointement avec le Département des affaires économiques et sociales du secrétariat de l'ONU et le Centre des Nations Unies pour la gouvernance, une réunion de groupe d'experts pour la validation et la synthèse des indicateurs prévus pour l'évaluation de la préparation et du potentiel s'agissant de la modernisation durable de l'agriculture et de la transformation des zones rurales. Un indice commun a été élaboré, mais il doit encore être amélioré et finalisé. Les pratiques optimales pour certains produits de base stratégiques africains ont été évaluées en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Afrique australe. L'approche de chaînes de valeur a été utilisée pour rendre compte des réussites et de leurs déterminants, ainsi que des difficultés et des obstacles rencontrés. Les produits de base sélectionnés pour l'évaluation étaient le manioc au Nigéria, le riz et la tomate au Sénégal, le lait en Afrique du Sud, l'huile de palme et la banane plantain au Cameroun et le maïs au Malawi. Les pratiques optimales concernant le maïs, le lait et le riz ont également été évaluées en Afrique de l'Est. En Afrique australe, en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, des documents vidéo sont produits pour chaque produit de base afin de décrire les réussites et les enseignements tirés, ainsi qu'un rapport qui, associé à la vidéo,

constitue un élément de plaidoyer et de sensibilisation qui devrait être utilisé à grande échelle pour faire avancer la révolution verte en Afrique. Trois ateliers de formation sur la modernisation durable de l'agriculture et la transformation des zones rurales ont été effectués à Ibadan pour l'Afrique de l'Ouest, à Pretoria pour l'Afrique australe et à Yaoundé pour l'Afrique centrale. Ces activités devraient faciliter la duplication ou la transposition à une plus grande échelle des pratiques optimales recensées.

c) *Encourager le développement de biocarburants en vue du développement durable en Afrique* : Ce projet opérationnel vise notamment à produire des rapports de synthèse sur diverses questions (difficultés et opportunités) et options pour le développement des biocarburants en Afrique, des notes de synthèse et le document de stratégie de la CEA sur le développement des biocarburants en Afrique. Des consultations sont en cours avec des partenaires potentiels, au sein et en dehors du système des Nations Unies, pour finaliser la conception et débiter la mise en œuvre des activités du projet commun.

d) *Renforcement des capacités sur les liens entre commerce et environnement* : Ce projet est exécuté dans le cadre de la deuxième phase du Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC) de la CEA. Plusieurs activités ont été menées en réponse aux besoins de capacités des communautés économiques régionales (CER) et de leurs États membres afin de leur permettre d'exploiter les liens entre commerce et environnement. Ces activités incluent un atelier de renforcement des capacités à l'intention de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et de leurs États membres, afin de formuler des politiques cohérentes en matière de commerce et d'environnement. Les participants ont adopté les recommandations suivantes : créer des mécanismes d'échange des connaissances et de coordination entre les ministères du commerce et de l'environnement, mettre en place des politiques, une législation et des stratégies appropriés aux niveaux national, sous-régional et régional afin d'empêcher l'Afrique de devenir une décharge pour les déchets des pays industrialisés et créer ou raviver les comités nationaux du commerce et de l'environnement afin d'améliorer la prise en compte des interdépendances dans l'élaboration des politiques et les négociations, et dans l'exécution et le suivi des accords environnementaux multilatéraux comportant des obligations commerciales.

e) *Étude relative à une approche régionale concernant les produits de base stratégiques* : Ce projet opérationnel est exécuté en collaboration avec le bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Est. Il traduit la vision de l'élaboration de chaînes de valeur régionales pour les produits de base stratégiques. À cet égard, une évaluation préliminaire des chaînes de valeur pour certains oléagineux en Afrique de l'Est a été entreprise et les résultats sont en cours d'examen.

III. Exemples de résultats obtenus

17. On trouvera ci-après quelques-uns des principaux résultats des activités entreprises pendant la période biennale considérée :

a) *Adoption, par les 53 États membres de l'Union africaine, de l'approche régionale préconisée par la CEA en matière de développement de l'agriculture et de transformation agricole en Afrique*. Les travaux analytiques du sous-programme à l'appui de la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du NEPAD a conduit à l'élaboration d'une approche régionale visant à articuler les efforts de mise en œuvre des grands axes du Programme autour du développement de chaînes de valeur coordonnées au plan régional

pour certains produits alimentaires et agricoles ayant une importance stratégique, dans le contexte d'une intégration régionale générale. Les activités de plaidoyer menées dans le cadre de réunions politiques régionales ont par ailleurs abouti à l'adoption officielle de cette stratégie par la Conférence des ministres de l'agriculture de l'Union africaine en avril 2009 et par le Sommet de l'Union africaine en juillet 2009. En outre, les 19 pays membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) ont entrepris, avec l'appui du sous-programme, de concrétiser la stratégie préconisée par la CEA, avec la mise en place d'un marché agricole commun de produits alimentaires et agricoles stratégiques.

b) *Adoption, par les 53 États membres de l'Union africaine, du cadre et des directives CUA-CEA-BAD sur la politique foncière* : Le sous-programme a assuré la direction technique des examens et évaluations effectués au niveau sous-régional et de l'organisation d'ateliers de consultation des parties prenantes et, à partir des résultats obtenus, a établi le cadre régional et les directives pour la formulation et l'exécution de politiques foncières globales, garantissant l'efficacité économique, l'équité sociale et la protection environnementale. Le cadre a été officiellement adopté par la Conférence des ministres de l'Union africaine chargés des questions foncières en avril 2009 et par le Sommet de l'Union africaine en juillet 2009. Les États membres ont commencé à demander une assistance pour l'utilisation du cadre pour formuler ou réformer les politiques foncières nationales, requêtes auxquelles le sous-programme a entrepris de répondre dans le cadre de la deuxième phase de l'initiative CUA-CEA-BAD sur la politique foncière, axée sur les systèmes d'information, le renforcement des capacités et l'assistance technique.

c) *Adoption, par les 53 États membres de l'Union africaine, d'une position africaine commune pour les négociations relatives à un accord mondial sur les changements climatiques de l'après – 2012* : Le sous-programme a préparé une contribution analytique concernant les principaux axes de la feuille de route de Bali (atténuation des effets, adaptation, technologies et financement), mobilisé des ressources pour faciliter la tenue de consultations de fond et de réalisation de consensus et les réunions du Groupe de négociateurs africains, ayant conduit à l'adoption d'une position africaine commune par la session extraordinaire de la Conférence des ministres africains de l'environnement en mai 2009 et l'adoption de cette position par le Sommet de l'Union africaine en juillet 2009. En conséquence, tous les pays africains seront représentés aux négociations sur le climat par une délégation unique, au niveau politique le plus élevé, composée d'un groupe de chefs d'État et de gouvernement, pour garantir une prise en compte adéquate des préoccupations, des intérêts et des attentes de la région dans l'accord mondial sur le changement climatique de l'après – 2012.

d) *Adoption par la dix-septième session de la Commission du développement durable de grandes options et autres mesures concrètes en faveur de la sécurité alimentaire et du développement durable* : Le sous-programme a apporté une contribution majeure à la mise en exergue des difficultés et priorités de l'Afrique en matière de développement durable lors des sessions d'examen et des sessions directives de la Commission du développement durable de l'ONU. Le *Rapport sur le développement durable en Afrique 2006-2007* et d'autres contributions régionales, notamment les rapports d'examen, la position africaine commune et les grandes options produites par le sous-programme, ont été effectivement utilisés par les États membres à la seizième session d'examen de la Commission du développement durable en mai 2008, à la réunion intergouvernementale préparatoire de la dix-septième session de la Commission et à la dix-septième session directive de la Commission en mai 2009, pour façonner et faciliter le dialogue sur différentes questions thématiques dans les domaines de l'agriculture, du développement durable, de la terre, de la sécheresse, de la désertification et de l'Afrique. Le

Rapport sur le développement durable et les autres contributions ont été largement cités par les États membres pendant les délibérations. Les documents issus de ces réunions de la Commission du développement durable mettent en évidence les politiques et autres mesures concrètes que les États membres, y compris les 53 pays africains, devraient adopter pour accélérer l'exécution des engagements afin d'assurer la sécurité alimentaire et le développement durable.

e) *Renforcement des capacités pour le développement d'établissements humains durables* : Les activités du sous-programme ont contribué à faire savoir que les établissements humains africains connaissaient encore des transformations radicales et qu'il était nécessaire de continuer à améliorer progressivement les conditions grâce à une meilleure planification et exécution du développement spatial, à l'amélioration des compétences humaines dans le secteur, à l'apport de davantage de ressources financières, à l'augmentation des investissements dans les infrastructures et services urbains et à l'amélioration et au renforcement des institutions et des processus de gouvernance et de gestion urbaine. L'étude consacrée aux établissements humains en Afrique, qui a été diffusée à grande échelle pendant le Forum urbain mondial organisé à Nanjing (Chine) en novembre 2008, contribuera à améliorer la capacité des États membres et de la société civile en vue de l'élaboration et de l'exécution de politiques à cet égard.

f) *Renforcement des capacités sur les liens entre commerce et environnement* : Les activités du sous-programme ont contribué à faire connaître les liens entre les politiques relatives au commerce et à l'environnement, notamment par le biais de la publication consacrée au commerce et à l'environnement qui analyse les questions prioritaires et les liens entre les politiques en Afrique, et de la formation sur le commerce et l'environnement organisée à l'intention de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et de leurs États membres. Ces communautés économiques régionales et leurs États membres ont adopté des recommandations visant notamment à établir des mécanismes d'échange des connaissances et de coordination entre les ministères du commerce et de l'environnement, à mettre en place des politiques, des législations et des stratégies appropriées aux niveaux national, sous-régional et régional afin d'empêcher que l'Afrique ne soit utilisée comme décharge pour les déchets des pays industrialisés et à établir ou raviver des comités nationaux du commerce et de l'environnement afin d'améliorer la prise en compte des interdépendances dans l'élaboration des politiques et les négociations, ainsi que dans la mise en œuvre et le suivi d'accords environnementaux multilatéraux contenant des obligations commerciales.

g) *Modernisation durable de l'agriculture et transformation des zones rurales* : Le projet opérationnel a donné lieu à l'élaboration d'indicateurs pour l'évaluation du potentiel des pays africains en matière de modernisation durable de l'agriculture et de transformation des zones rurales. Ces indicateurs ont été utilisés pour évaluer les pratiques optimales pour certains produits de base stratégiques africains en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Afrique australe. Ces activités devraient faciliter la duplication ou la transposition à une plus grande échelle des pratiques optimales recensées. Le projet a également conduit un groupe d'États membres à lancer l'initiative Dairy Africa, qui devrait faire avancer le développement de la production laitière dans toute l'Afrique. Les États membres font également avancer le projet de modernisation durable de l'agriculture et de transformation des zones rurales grâce à des groupes de coordinations spéciaux au niveau sous-régional et à un réseau d'experts et de points focaux. Certaines de ces initiatives institutionnelles seront plus visibles et actives au cours de la prochaine période biennale.

IV. Enseignements tirés et voie à suivre

18. Le changement climatique est rapidement devenu un problème de développement durable à résoudre d'urgence. Les États membres demandent de plus en plus des contributions analytiques et des avis politiques sur le changement climatique et des questions sociales et politiques telles que l'égalité des sexes, les migrations, la gouvernance, la paix et la sécurité, des questions macro-économiques comme le commerce et la finance, des questions sectorielles telles que l'eau, l'énergie, l'industrie et l'agriculture, et les questions multisectorielles de la science et de la technologie. Une réponse efficace demande donc l'intégration du changement climatique dans tous les sous-programmes de la CEA. En outre, une planification dynamique des activités des sous-programmes est nécessaire pour répondre effectivement à la demande, notamment l'apport d'un appui aux États membres dans le contexte des accords de Copenhague qui seront négociés en décembre 2009.

19. Il est nécessaire d'élaborer et d'appliquer un programme efficace de plaidoyer et d'appui à la mise en œuvre des conclusions des sessions directives de la Commission du développement durable. Cela garantira la traduction des politiques et des mesures adoptées en politiques et stratégies concrètes au niveau des pays en vue de la sécurité alimentaire et du développement durable. Le sous-programme veillera à ce que les conclusions de la session directive soient diffusées par le biais de la session à venir du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable/Réunion régionale africaine de mise en œuvre, prévue du 27 au 30 octobre 2009.

20. Une volonté politique résolue au plus haut niveau est indispensable pour que l'Afrique assure la sécurité alimentaire et le développement durable. Cela s'applique à tous les secteurs thématiques du sous-programme, à savoir agriculture, environnement et développement durable. Ainsi, des engagements forts sont attendus des États membres pour faire avancer le programme de modernisation durable de l'agriculture et de transformation rurale, ainsi que le développement d'un marché commun africain pour les produits agricoles stratégiques en fonction de chaînes de valeur intégrées au niveau régional.

21. La réalisation de consensus sur les politiques et stratégies au niveau régional est une difficulté considérable, qui exige des ressources financières et humaines appropriées. Toutefois, l'absence de telles ressources est un obstacle important. En outre, la planification commune avec les organisations partenaires compétentes est nécessaire et doit être améliorée.

Annexe 1: Compte rendu de la réunion du Bureau de la cinquième réunion du Comité africain du développement durable

Date: 1^{er} octobre 2009
Heure: 10 heures
Lieu: Salle de conférence 6 - Centre de conférences des Nations Unies

Participants

Membres du Bureau

1. Mme Béatrice Karago Kenya (Présidente)
2. M. David Amutenya Namibie (Premier Vice-Président)
3. M. Christopher Kwajok Soudan (Troisième Vice-Président)
4. M. Radiane Mohamed Sénégal (Rapporteur)
5. M. Samy S. Burwin Libye (Invité special)
6. M. Nathan Machani Kenya

Absent:

Représentant de la République démocratique du Congo Deuxième Vice-Président

Secrétariat

7. M. Josué Dioné Directeur de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable, FSSD- CEA.
8. Mme Isatou Gaye Chef de la Section de l'environnement et du développement durable, FSSD- CEA.
9. M. Kodjo Abassa Chef par intérim de la Section des systèmes de production agricole, FSSD- CEA.
10. M. Yinka Adeyemi Fonctionnaire chargé de la communication, ICS- CEA.
11. M. Hamdou Wane Économiste- FSSD- CEA.
12. M. Charles Akol Fonctionnaire chargé des questions d'environnement, FSSD- CEA.
13. M. Medhat El Helepi Économiste- FSSD- CEA.
14. M. Taro Boel Économiste associé, FSSD- CEA.
15. M. Benjamin Banda Économiste associé- FSSD- CEA.
16. M. Nega Emiru Assistant de recherche, FSSD- CEA.
17. Mme Meseret Arega Assistante de recherche, CEA.
18. M. Franck Ndefo Stagiaire, FSSD- CEA.

Ordre du jour

- 1. Allocution de bienvenue par M. Josué Dioné, Directeur de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable de la CEA.**
- 2. Allocution de la Présidente.**
- 3. Activités exécutées dans le cadre du suivi des principaux résultats de la cinquième réunion du Comité africain du développement durable.**
 - a. Initiative de politique foncière;
 - b. Appui à la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'Agriculture en Afrique (CAADP);
 - c. Projet de modernisation durable de l'agriculture et de transformation rurale (SMART);
 - d. Rapport sur le développement durable en Afrique.
- 4. Programme d'informations climatiques pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique) et son Centre africain pour la politique en matière de climat.**
- 5. Résultats de la dix-septième session de la Commission du développement durable.**
- 6. Préparatifs et projet de thème de la sixième réunion du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD6).**
- 7. Questions diverses.**
- 8. Observations finales.**

Allocution de bienvenue

M. Josué Dioné, Directeur de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable (FSSD) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau de la réunion, et tout particulièrement à l'invité spécial, le représentant de la Libye, dont le pays assure la vice-présidence pour la région Afrique de la dix-huitième session de la Commission du développement durable (CSD-18), ainsi que la présidence en exercice de l'Union africaine. Il les a remerciés de participer à la réunion en dépit de leur emploi du temps très chargé. Il a indiqué que la réunion visait un double objectif. D'une part, rendre compte aux membres du Bureau de la mise en œuvre de certaines activités de suivi des principaux résultats de la cinquième réunion du Comité africain du développement durable et, d'autre part, leur demander des instructions sur la préparation de la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD6).

Allocution de la Présidente

La Présidente du Bureau, Mme Béatrice Karago, représentante du Kenya, a présenté les membres du Bureau présents, à savoir les représentants de la Namibie (Premier Vice-Président), du

Soudan (Troisième Vice-Président) et du Sénégal (Rapporteur). Elle a souhaité une chaleureuse bienvenue au représentant de la Libye.

Mme Karago a insisté sur l'importance de la sécurité alimentaire et du développement durable dans la réalisation des objectifs de paix, de croissance et de développement en Afrique. Elle a fait part du soutien sans réserve de son Gouvernement aux efforts de la CEA en faveur de la lutte contre la pauvreté et la faim en Afrique. Elle a ensuite invité les membres du Bureau à examiner l'ordre du jour en vue de son adoption. L'ordre du jour a été adopté sans modification.

Activités exécutées dans le cadre du suivi des principaux résultats de la cinquième réunion du Comité africain du développement durable

La Présidente a invité le secrétariat à faire au Bureau un compte rendu des activités entreprises dans le cadre de la mise en œuvre des principaux résultats de la cinquième réunion du Comité africain du développement durable et des préparatifs pour la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable.

1. Initiative de politique foncière

S'agissant de la mise en œuvre de l'Initiative de politique foncière CUA/CEA/BAD, la CEA a assuré la direction technique de cinq examens et de cinq ateliers consultatifs sous-régionaux, qui ont permis de mettre au point le cadre et les directives de la politique foncière de l'Afrique, ainsi que les repères et indicateurs de cette politique. Le cadre a été officiellement adopté par la Conférence des ministres de l'UA en charge des questions foncières tenue en avril 2009 et par le Sommet de l'UA de juillet de la même année. Certains États membres ont demandé une assistance en matière d'utilisation du cadre et des directives de la politique foncière pour l'Afrique, en vue de formuler leur propre politique foncière. La CEA, en collaboration avec la CUA et la BAD, mettra en place un programme de suivi de la mise en œuvre au niveau national du cadre approuvé.

2. Appui à la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'Agriculture en Afrique (CAADP)

En 2003, le Sommet de l'UA à Maputo a adopté le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP), en tant que stratégie de développement agricole du continent. La mise en œuvre du CAADP étant entrée dans sa cinquième année, la CEA a établi un rapport qui évalue les progrès accomplis dans la réalisation des résultats escomptés et définit l'orientation future du Programme. À cet égard, le rapport offre une revue du cadre du CAADP, de ses principes et objectifs, de l'état de sa mise en œuvre, des résultats obtenus, des enseignements tirés et des recommandations sur la voie à suivre. La CEA a continué d'apporter un appui analytique pour la mise en œuvre du CAADP. La Commission supervise la mise en œuvre de chaînes de valeur régionales de produits agricoles pour promouvoir l'intégration régionale et favoriser le développement de l'agriculture et de l'agro-industrie en Afrique.

3. Modernisation durable de l'agriculture et transformation rurale

La validation et la synthèse des réunions de groupes d'experts sur les indicateurs relatifs à la modernisation durable de l'agriculture et à la transformation rurale (niveau de préparation et potentiel) ont été conjointement effectuées par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et le Centre des Nations Unies pour la gouvernance. Le projet SMART a aidé à la mise en place de l'initiative sur les produits laitiers en Afrique (Dairy Africa Initiative), organisme destiné à promouvoir le développement de la production laitière en Afrique. Les États membres contribuent activement à faire avancer le projet SMART à travers de groupes spéciaux de pilotage SMART sous-régionaux, qui forment un réseau d'experts et de coordonnateurs nationaux du projet.

4. Rapport sur le développement durable en Afrique

Le troisième numéro du Rapport sur le développement durable en Afrique, publication phare de la CEA, sera publié en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), et aura pour thème «*Modes de consommation et de production durables pour une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté*». Les rapports thématiques dont seront extraits les chapitres thématiques du Rapport sur le développement durable en Afrique ont déjà été établis. Le PNUE a établi le rapport sur la consommation et la production durables, l'ONUDI les rapports sur les produits chimiques et la gestion des déchets et la CEA les rapports sur l'exploitation minière et le transport. Les projets de rapport ont été examinés par un groupe spécial d'experts sur le suivi et l'évaluation des progrès en matière de développement durable en Afrique, réuni à cet effet en juin 2009. Le projet de Rapport sur le développement durable en Afrique qui sera établi, sera soumis à des évaluations internes et externes avant sa finalisation et sa publication d'ici à décembre 2009.

Le Programme d'informations climatiques pour le développement en Afrique (ClimDev Afrique) et son Centre africain pour la politique en matière de climat

Le Programme d'informations climatiques pour le développement en Afrique (ClimDev Afrique) a été mis au point par la Commission de l'Union africaine, la CEA et la Banque africaine de développement (BAD), en collaboration avec le secrétariat du Système mondial d'observation du climat (SMOC). Le Programme bénéficie d'un soutien politique au plus haut niveau. ClimDev Afrique a pour objectif général de promouvoir la réalisation effective des OMD et d'un développement durable global en Afrique. Plus précisément, le Programme vise à renforcer les capacités des principales institutions et parties prenantes en vue d'améliorer les données et observations relatives au climat, les services d'information, les politiques, les processus d'investissement et les pratiques de gestion des risques dans les secteurs sensibles au climat, comme l'agriculture, les ressources en eau et d'autres ressources naturelles, l'énergie et la santé.

ClimDev Afrique sera mis en œuvre aux niveaux régional, sous-régional et national avec la participation active des CER, des institutions régionales et sous-régionales s'occupant des questions climatiques, des organisations de mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres, des services nationaux de météorologie et d'autres services publics, des institutions de recherche, des organisations de la société civile et des médias. La mise en œuvre du Programme repose sur deux instruments clés: le Centre africain pour la politique en matière de climat, basé à la CEA, étant

l'instrument politique du Programme et le mécanisme spécial de financement pour les changements climatiques, qui se trouve à la BAD, en étant le tendant financier.

Dans le cadre du Centre, et avec l'appui du Département du développement international du Royaume-Uni (DFID), la CEA appuie les préparatifs de la Conférence de Copenhague. Au nombre des activités prévues dans ce cadre figure l'appui à la réunion d'Alger de novembre 2009, dont le principal résultat sera la plate-forme africaine pour Copenhague. La CEA a apporté également un appui technique à la tenue de la troisième session spéciale sur les changements climatiques de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE). Les résultats de la session spéciale comprenaient la plate-forme d'Alger actualisée et des décisions ministérielles concernant les négociations en cours sur les changements climatiques en prélude à la Conférence de Copenhague, ainsi que l'élaboration d'un cadre de programmes sous-régionaux concernant les changements climatiques.

En outre, la CEA a apporté un appui technique à la troisième Conférence sur le financement du développement tenue à Kigali en mai 2009 et consacrée aux changements climatiques. En septembre 2009, elle a accueilli la session extraordinaire du Forum pour le partenariat avec l'Afrique consacrée aux changements climatiques, à laquelle elle a apporté un appui technique et financier, et la Conférence régionale sur le renforcement du potentiel du Mécanisme pour un développement propre en Afrique. De nombreuses autres activités sont prévues en octobre et novembre, notamment la réunion africaine préparatoire à la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Résultats de la dix-septième session de la Commission du développement durable

La dix-septième session de la Commission du développement durable (CDD) a adopté des orientations politiques et d'autres mesures pratiques visant à atteindre rapidement la sécurité alimentaire et le développement durable. La CEA a beaucoup contribué à définir clairement les défis et les priorités concernant le développement durable en Afrique, lors des sessions d'examen et d'élaboration des politiques de la CDD. Le Rapport sur le développement durable en Afrique (RDDA) de 2008 et d'autres contributions régionales, dont les rapports d'examen thématique et la Déclaration de la Réunion régionale africaine d'application, ont effectivement servi aux États membres à la seizième session de la CDD tenue en mai 2008 et consacrée à l'examen, à la Réunion préparatoire intergouvernementale en vue de la dix-septième session de la CDD et à cette même session, tenue en mai 2009 et consacrée à l'élaboration des politiques. La contribution africaine a permis de nouer et de faciliter le dialogue sur les questions thématiques de l'agriculture, du développement rural, des terres, de la sécheresse, de la désertification et de l'«Afrique». Le continent était considéré comme le seul à avoir une position claire à la CDD, ce qui a été vivement salué et considéré comme une pratique de référence. La claire définition de sa position a offert à l'Afrique une bonne occasion de présenter ses priorités et ses besoins pour examen.

Préparatifs de la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD-6)

La sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD-6) se tiendra au Centre de conférences des Nations Unies (CCNU) à Addis-Abeba

(Éthiopie), du 27 au 30 octobre 2009 sur le thème: « Modes de consommation et de production durables pour une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté ».

Près de 160 lettres d'invitation ont été envoyées. Des confirmations de participation continuent de parvenir à la CEA, même si de nombreux États membres n'ont pas encore confirmé leur participation. Un site Web a été créé pour renseigner les participants sur la session. Tous les documents de base, notamment l'aide-mémoire, la note d'information, l'ordre du jour provisoire, l'ordre du jour annoté, le programme de travail provisoire, le formulaire d'inscription et le formulaire d'évaluation, peuvent être consultés sur le site Web. Les documents de travail ont été établis et devaient être traduits en français.

Le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU offre un billet d'avion aller-retour en classe économique aux 13 pays africains membres de la Commission du développement durable de l'ONU pour leur permettre de participer à la Réunion régionale d'application. Bien qu'informés à ce sujet, seuls trois pays sur les 13 concernés avaient confirmé leur participation au moment où se réunissait le Bureau. Les membres du Bureau ont été appelés à encourager leurs collègues à confirmer leur participation aussi bien à la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD-6) qu'à la Réunion régionale d'application.

Dans le cadre des préparatifs de la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD-6), la CEA organisera une réunion d'information à l'intention des missions diplomatiques accréditées en Éthiopie. Initialement prévue pour le 8 octobre, la réunion aura lieu le 7 octobre et permettra de sensibiliser les États membres à la nécessité de participer à cette session. L'ordre du jour de la réunion d'information a été soumis aux membres du Bureau pour examen. Il a été décidé d'exposer les principaux points de la réunion du Bureau à la réunion d'information.

Débats

La Présidente a invité les membres du Bureau à présenter leurs observations et à poser leurs questions.

Le représentant de la Namibie, M. David Amutenya, a exprimé ses remerciements au secrétariat pour les informations fournies. Il s'est félicité du travail accompli par la CEA pour aider à réaliser les objectifs de réduction de la pauvreté et de développement durable. Il a indiqué que la réunion avait bien rendu compte des activités entreprises pour préparer la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD-6).

Il a affirmé que le mode d'utilisation des terres ayant un impact considérable sur la sécurité alimentaire, il était essentiel d'appliquer une gestion foncière permettant d'accroître la productivité de l'agriculture. Il a salué les pays qui, comme le Malawi et le Nigéria, avaient réalisé la sécurité alimentaire, avant de souligner que ces pays devraient partager systématiquement leurs données d'expérience avec les autres États membres. D'après l'intervenant, les pays africains devraient subventionner leur secteur agricole afin de stimuler la production et la productivité et de renforcer la compétitivité des exportations agricoles face aux exportations subventionnées des pays développés. Il a affirmé que la Namibie souhaiterait tirer les enseignements des expériences des autres pays

africains en matière de distribution des terres, pour mieux appréhender comment résoudre efficacement le problème chronique de distribution des terres dans ce pays. Il a souligné l'importance pour l'Afrique de parler d'une seule voix dans les forums internationaux. Enfin, il a exhorté tous les membres du Bureau à sensibiliser la communauté diplomatique africaine à l'importance de la participation à la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD-6).

Le représentant du Soudan, M. Christopher Kwajok a noté avec satisfaction les efforts déployés par la CEA pour la mise en œuvre de l'Initiative de politique foncière, efforts couronnés par l'adoption du Cadre de politiques foncières par le Sommet de l'UA. Pour le représentant du Soudan, l'adoption du Cadre au plus haut niveau était essentielle pour assurer à celui-ci l'engagement politique nécessaire et drainer les ressources indispensables à sa mise en œuvre. Il a salué la CEA et ses partenaires pour avoir mis au point le Cadre, remédiant ainsi au manque dans beaucoup de pays d'une politique efficace d'utilisation des terres. Il a exhorté les pays africains à placer le Cadre de politiques foncières au cœur des plans de développement agricole en vue d'obtenir rapidement les bénéfices escomptés. Il s'est demandé si la CEA, en mettant en œuvre le mécanisme de suivi, veillerait à ce que le Cadre soit traduit en politiques foncières effectives au niveau national. Il a dit espérer que le Cadre tiendrait compte des facteurs qui peuvent influencer considérablement sur l'utilisation des terres, notamment le déplacement des populations et le mouvement du bétail.

Il a par ailleurs confirmé que l'Ambassade du Soudan avait reçu l'invitation à la prochaine session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD-6) et qu'elle attendait des instructions des hautes autorités du pays. Il a exprimé l'engagement de son pays à jouer un rôle actif dans la sensibilisation de la communauté diplomatique africaine à l'importance de la prochaine réunion. Il a conseillé au secrétariat d'envoyer des invitations spéciales aux 13 pays africains membres de la CDD, pour leur permettre de bénéficier des billets d'avion offerts par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. Il a enfin demandé à la CEA de mettre à la disposition des délégués les documents à présenter à la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable longtemps avant la réunion, afin de leur donner le temps de lire ces documents.

Dans sa réponse aux observations des membres du Bureau, M. Dioné a dit sa gratitude pour les remerciements adressés au secrétariat concernant l'organisation de la réunion du Bureau et les progrès accomplis en matière de mise en œuvre. Il a ensuite donné les réponses ci-après aux questions particulières qui avaient été soulevées.

Le Cadre de politiques foncières récemment adopté avait été élaboré en deux étapes: La première avait consisté à conduire des évaluations sous-régionales pendant lesquelles les politiques foncières des États membres étaient examinées et évaluées. Dans la seconde étape, les résultats des évaluations avaient été soumis pour validation aux parties prenantes. Ces deux étapes permettaient de s'assurer que le Cadre tenait compte des situations propres aux différentes régions du continent. Par ailleurs, l'élaboration du Cadre reposait sur trois principes, à savoir que la politique foncière devrait souligner la nécessité d'appuyer l'utilisation la plus efficace des terres; qu'elle devrait assurer la justice sociale et qu'elle devrait garantir la protection de l'environnement. Une politique foncière intégrant ces trois principes garantirait certainement une utilisation efficace, équitable et durable des terres.

Il est urgent d'adopter l'intégration régionale et d'abandonner les politiques incohérentes qui avaient entravé l'essor du commerce intra-régional en Afrique. À cet égard, l'Afrique devrait tirer les enseignements des expériences d'autres parties du monde, comme l'Union européenne (UE) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui appliquent la libéralisation du commerce régional. L'intégration régionale avait contribué au développement de l'agriculture dans ces régions, où des marchés communs avaient été créés. La facilitation du commerce intra-régional ouvrirait aux agriculteurs locaux un grand marché évalué à 150 milliards de dollars des États-Unis.

S'agissant de la mise en œuvre du Cadre de politiques foncières, la CEA, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement, envisage de fournir des services consultatifs et une aide technique et de mobiliser des ressources pour les États membres. À cet égard, le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID), la Communauté européenne et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) avaient fait part de leur disposition à apporter des fonds pour aider les pays africains à traduire le Cadre de politiques foncières en mesures pratiques et applicables au niveau national. Le Kenya a été cité en bon exemple de pays ayant utilisé le Cadre de politiques foncières pour élaborer un projet de politique foncière nationale. En conclusion, M. Dioné a indiqué que le Cadre de politiques foncières, une fois publié, serait largement distribué.

Outre qu'ils constituent une menace pour la paix, les changements climatiques représentent un facteur important qui dessinerait la carte de développement de l'Afrique dans les décennies à venir, par son impact sur les terres et leur mode d'utilisation.

Le secrétariat a confirmé qu'une invitation spéciale avait été adressée aux 13 pays africains membres de la Commission du développement durable de l'ONU, pour leur permettre de bénéficier des billets d'avion offerts par le Département des affaires économiques et sociales. Il a promis de s'employer à faire en sorte que les documents de la réunion soient affichés sur le site Web en temps voulu.

Questions diverses

Aucune question n'a été examinée au titre de ce point d'ordre du jour.

Observations finales

La Présidente du Bureau a remercié la CEA pour l'organisation de la réunion et pour le compte-rendu exhaustif des activités entreprises dans le cadre de la mise en œuvre des principaux résultats de la cinquième réunion du Comité africain du développement durable et des préparatifs de la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD-6). Elle s'est félicitée de la richesse des débats et réaffirmé que la sécurité alimentaire et le développement durable étaient des questions cruciales pour l'Afrique, qui devraient continuer de bénéficier d'une attention particulière.

M. Dioné a remercié les membres du Bureau de leur participation et pour les directives utiles données sur des questions revêtant de l'importance pour le travail du secrétariat.